

**N° de l'ordre du jour : 2003-12-06. Marché de collecte et de traitement des déchets ménagers sur six communes de la communauté de communes du Grand Parc - Nouvelle procédure d'appel d'offres**

□ M. LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.

En vue de mettre en cohérence les prestations de collecte sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Grand Parc, un renouvellement globalisé des marchés de collecte et traitement des communes de Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Saint Cyr l'Ecole, Toussus-le-Noble et Viroflay a été envisagé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Or, la procédure d'appel d'offres relative à ce nouveau marché a été annulée par décision du tribunal administratif et une nouvelle consultation doit être lancée pour un début de prestation au 1<sup>er</sup> avril 2004.

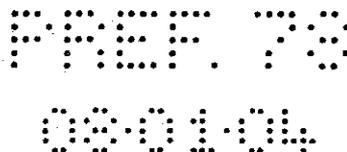
Le principe proposé pour la rédaction des cahiers des charges est le suivant :

- le renouvellement des marchés de collecte et traitement des six communes listées précédemment débutera le 1<sup>er</sup> avril 2004. Une période de montée en puissance est prévue pour inclure la commune de Jouy-en-Josas dont l'échéance des marchés en cours est postérieure à cette date. Ils s'achèveront le 31 décembre 2005.
- L'allotissement proposé prévoit un regroupement des prestations de gestion des déchets à l'échelle du territoire des six communes, à savoir :
  - Pour le marché de collecte :
    - Lot 1 : Collecte sélective du verre en apport volontaire
    - Lot 2 : Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, emballages, verre, papier et collecte en apport volontaire du papier
    - Lot 3 : Collecte des déchets verts en porte-à-porte et apport volontaire
    - Lot 4 : Collecte des encombrants en porte-à-porte
  - Pour le marché de traitement :
    - Lot 1 : Tri des emballages et journaux-magazines
    - Lot 2 : Compostage des déchets verts collectés sur 4 communes de la communauté de communes
    - Lot 3 : Compostage des déchets collectés sur 2 communes de la communauté de communes
    - Lot 4 : Traitement des encombrants
- Chaque lot prévoit :
  - une tranche ferme dans laquelle les prestations demandées sont similaires aux prestations actuelles de chaque commune.
  - une ou plusieurs tranches conditionnelles dans lesquelles les prestations demandées correspondent à une harmonisation et une mise en cohérence du service à l'échelle des 6 communes concernées

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire

1. décide de lancer une consultation en vue d'assurer le renouvellement du marché de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés des communes de Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Saint-Cyr l'Ecole, Toussus-le-Noble et Viroflay ;



2. dit que cette consultation s'effectuera selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen ;
3. donne tous les pouvoirs à monsieur le président pour ester en justice relativement à cette procédure.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 22

Suffrages exprimés : 22 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le président,  
Par délégation



**Pascal GUEANT**  
Directeur général des services



PREF 78

020104